



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 février 2017

SOLHIMAL

7 rue Ernest Rickert
67200 STRASBOURG

Le 18 février 2017, à Schiltigheim, les membres de l'association SolHimal se sont réunis dans les locaux de l'association Humanis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

► L'Assemblée était présidée par M. Patrice BEHRA, président de l'association.

Parmi les membres du Comité de Direction, étaient présents, outre le président, Jean-Philippe MARTIN, Alain RINCKEL, Doris RUFF, Clarisse SCHMIDT.

► Étaient également présents :

M. Marcel EWALD, expert-comptable, en qualité d'expert-comptable,

Mme Marie-Josèphe HUET en qualité d'avocate de l'association,

Mme Catherine HEIM-LIENHARDT, en qualité de commissaire aux comptes mandatée par l'association. Le président précise d'emblée que malgré leur homonymie, il n'y a aucun lien de parenté entre la commissaire aux comptes et la directrice Danielle HEIM.

► Les membres de l'association étaient au nombre de 26 personnes présentes et 46 mandatées à jour dans leur cotisations, soit un total de 72 personnes votantes. En l'absence de quorum, l'Assemblée a pu valablement délibérer, conformément à l'article 17 des statuts.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes
- Election des membres du Comité
- Modification du nom de l'association
- Projets de reconstruction
- Questions diverses

Le président de l'association et président de séance, M. Patrice BEHRA, ouvre la séance à 10h10.

- **Rapport moral**, par Patrice BEHRA.

En premier lieu, sont données les différentes raisons du retard pris pour cette AG, dont la finalité est de valider l'exercice 2015 et qui n'a pas pu se faire en 2016 pour les raisons suivantes.

Premièrement, la défection du précédent commissaire aux comptes et la difficulté à lui trouver un successeur. Ce point a été réglé, mais a nécessité la tenue d'une AG pour la nomination d'un nouveau

commissaire aux comptes en la personne de Mme HEIM-LIENHARDT, le 31 janvier 2017, de façon à ce que son rapport pour l'exercice 2015 puisse être présenté ce 18 février 2017.

Deuxièmement, les terribles tremblements de terre du 25 avril et du 12 mai 2015, avec leur cortège de pertes humaines et de destructions. Si peu de décès ont été à déplorer parmi les filleuls et amis de l'association, les dégâts matériels ont été considérables, ce qui a beaucoup perturbé l'exercice de nos relais sur place, ne serait-ce que pour le temps pris à chercher les informations sur les familles et à mesurer les conséquences de cette catastrophe. En effet, les trois régions où nous sommes implantés (Langtang, Nuwakot, Solukhumbu) ont été parmi les plus durement touchés.

Les réactions de l'association suite à cette catastrophe ont été diverses. Entre autres :

- Déblocage de fonds d'urgence pour équiper des villages du Langtang avec des kits solaires, de façon à pouvoir au moins s'éclairer et utiliser les portables ;
- Financement, grâce à la Ville de Nancy, de la remise en état du bâtiment du personnel du lycée Shree Srongsten Bhrikuti ;
- Programme de reconstruction de l'école du village de Thuman, sous la gestion d'Audry STEINLE.

M. BEHRA donne ensuite des éléments d'évolution sociétale, avec la diminution du nombre de réfugiés tibétains au Népal. Ceci justifie pleinement l'orientation déjà prise par l'association, qui avait élargi le public destinataire de son aide à l'ensemble des populations himalayennes.

Il regrette que la crise économique freine depuis cinq ans les bénéficiaires de l'association (cf. infra), mais Solhimal n'est pas en danger, contrairement à d'autres associations qui ont dû cesser leur activité.

L'intégration des nouveaux locaux permet à l'équipe de Strasbourg de travailler dans de meilleures conditions, avec notamment un espace de stockage adapté.

Concernant l'organisation de notre siège Solhimal de Strasbourg, les tâches sont réparties entre 3 salariés et une bénévole :

- Danielle Heim notre directrice ;
- Daniel Esleine qui s'occupe de la gestion des 2210 parrainages, de la traduction des dossiers des enfants à parrainer et de la communication avec les parrains ;
- Jean Philippe Martin lui s'occupe de la comptabilité, de l'organisation des voyages et des chantiers, des expositions et du stock de l'artisanat, ainsi que du site internet ;
- Doris Ruff qui est bénévole et nous consacre une très grande partie de son temps.

Une réflexion sur les statuts de l'association est en cours, et des modifications pourront être proposées aux prochaines AG. La plus urgente est celle du nom de l'association, qui sera traitée ce jour. Voir points suivants.

M. BEHRA termine son rapport en remerciant avec chaleur les bénévoles, les parrains, les salariés et les membres actifs de l'association pour leur dévouement et leur générosité, sans lesquels il eut été difficile de traverser cette période troublée. Il remercie également les partenaires comme Inter-Science, Humanis, le Conseil général du Bas-Rhin et la ville de Nancy pour leurs aides diverses.

- **Rapport d'activité**, par Danielle HEIM.

Parrainages

En 2015, nous avons reçu 759.632 euros de parrainages contre 751.274 euros en 2014. Les dons sur parrainages ont plus que doublé mais ceci est dû à la générosité de nos parrains lors du tremblement de terre : 104.721,30 contre 40.384,- euros en 2014

Le nombre de dossiers parrainages est en baisse depuis 2011, une baisse qui se poursuit chaque année. En 6 ans, nous avons perdu 110 dossiers parrainages :

Nombre de parrainages au :	
31/12/2010	2230
31/12/2014	2155
31/12/2015	2120

Ce phénomène est dû à une augmentation des arrêts et à une diminution des nouveaux parrainages :

	Arrêts	Nouveaux parrainages
Année 2010	124	214
Année 2015	170	150

Répartition des parrainages et dons versés en euros :

	Népal	Inde	Total
Année 2011	564 264	139 153	703 417
Année 2014	569 102	183 926	753 028
Année 2015	607 446	157 103	764 549

Cotisations de membres : le nombre de membres à jour de leur cotisation est de 352 fin 2015 contre 202 en 2014

Financement de projets et aides spécifiques

Nous avons financé les projets suivants :

Réseau d'eau Conscience school (1500€)

Achat de kits solaires pour les villages de la vallée du LangTang (10 000€)

Financement école Edulift (2 100€)

Aide d'urgence tremblement de terre (10 000€)

Consolidation bâtiment du personnel du lycée Shree Srongsten Bhrikuti suite au tremblement de terre (12 850€)

Aide école SORIG (3600€)

Aide d'urgence à nos écoles suite embargo de l'Inde (10 500€)

Aide installation école provisoire Timuré (4500€ + 2000€)

Projet agricole Jhabara dans le Térai (1350€)

Chantiers solidaires 2015 :

2 chantiers dans le LangTang : En août et septembre – octobre : 2 chantiers qui ont été réalisés dans des conditions difficiles car peu de temps après le tremblement de terre. Les travaux réalisés ont été en août les réparations du pensionnat et des améliorations et en septembre/octobre, la continuité des travaux du pensionnat et la mise en place d'un circuit d'eau potable pour le village de Timuré avec l'aide des habitants car suite au tremblement de terre, tous les tuyaux étaient endommagés. Il faut souligner la difficulté que ces 2 chantiers a été pour les chefs de chantier, qui ont fait un travail remarquable avec leur équipe.

2 chantiers de cueillette de plantes dans le Dhorpatan: en septembre/octobre avec les étudiants en médecine de notre école SORIG. Les plantes collectées servant à fabriquer les médicaments prescrits.

Voyages parrains :

2 voyages dans le LangTang : du 11/4 au 27/4, avec 11 personnes et du 15/4 au 30/4 avec 17 parrains. Ces 2 voyages ont été quelque peu mouvementés dans leur deuxième partie avec le tremblement de terre qui a

surpris le premier groupe pendant la journée libre à Katmandu et le deuxième groupe dans le LangTang où ils sont restés bloqués 5 jours avant d'être rapatriés par l'armée népalaise.

Activité expositions, actions de promotion de l'association, conférences...

Dans le cadre de notre activité promotion de l'artisanat tibétain, nous avons réalisé quelques expositions qui nous ont permis de réaliser un chiffre d'affaires de :

130.000 € en 2010

91 000 € en 2014

73 400 € en 2015

Comme pour le volet parrainages, nous enregistrons chaque année une baisse de nos ventes. Ceci s'explique d'une part par la diminution du pouvoir d'achat des visiteurs, d'autre par une saturation du marché avec des magasins concurrents et la vente par internet.

Pendant cette période d'exposition, nous avons comme d'habitude beaucoup communiqué sur les parrainages, les chantiers et les voyages grâce aux médias (radios, journaux...)

Représentations à Katmandou

En 2015, nous avons également dû, suite à des problèmes rencontrés avec le comité directeur de SOLHIMAL Népal, un comité composé essentiellement de Népalais, créer une autre association pour remplacer SOLHIMAL NEPAL ORGANIZATION. En effet, suite à notre décision de ne plus conserver l'association SOLHIMAL FRANCE NEPAL, le Président de SOLHIMAL NEPAL ORGANIZATION a refusé de signer les chèques de distribution parrainages, voulait renvoyer notre project Officer, M. Tenzin Gonsar en Amérique et notre directrice en France. Il voulait embaucher à Solhimal Népal ses amis et surtout son juriste totalement incompetent. Nous avons donc créé dans la plus grande discrétion **SARASWATI Organization** avec Jean François Daxhelet, membre du comité qui s'est rendu au Népal et SARASWATI organization a été enregistrée en mai 2015 et nous avons pu enfin virer les parrainages du dernier quadrimestre 2014 sans risque.

Solhimal Népal continuait à fonctionner avec seulement 15 parrainages sous la direction de M. Bijeya Shahi Krishna, mais en février 2017, le ministère des affaires sociales n'a pas renouvelé son droit d'exercer car M. Bijeya n'a pu fournir que 3 autorisations des districts où nous intervenons alors qu'il en fallait 17.

En conclusion

Les chantiers solidaires sont une source d'ennuis considérables, d'un surcroit de travail préparatoire, et risquent de s'arrêter.

Le montant des ventes diminue d'année en année.

Les parrainages et les dons restent le pivot des entrées financières. Un infléchissement est noté, et il faudra réfléchir aux façons d'augmenter ce poste. La directrice pense qu'il faudrait se fixer un objectif de 3000 parrainages, ce qui permettrait de cesser les expositions-ventes, lourdes et fatigantes.

Cf. en annexe du présent procès-verbal l'évolution des ressources par les parrainages, dons, vente et cotisations depuis 2011.

• Rapport financier par Marcel Ewald

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions

du code de commerce, du décret comptable du 29 Novembre 1983 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées depuis les exercices précédents.

ACTIF			
	31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014
Actif immobilisé		379 554,50	325 115,74
Constructions		372 829,99	324 061,59
Agencements		3 648,97	0,00
Matériel et Mobilier de bureaux		2 021,39	0,00
Immobilisation financière		1 054,15	1 054,15
Actif circulant		803 796,03	763 352,75
Stocks et encours		59 945,18	75 457,13
Créances		4 169,03	8 692,10
Valeurs disponibles		739 681,82	679 203,52
Total de l'Actif		1 183 350,53	1 088 468,49

PASSIF

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres	583 813,62	468 732,67
Fonds général de réserves	223 274,26	223 274,26
Report à nouveau	245 458,40	212 017,74
Résultat de l'exercice	115 080,96	33 440,67
Provisions	239 675,40	246 000,00
Dettes	359 861,51	373 735,82
Total du Passif	1 183 350,53	1 088 468,49

Compte de Résultat au 31 Décembre 2015

	31/12/2015	31/12/2014
Produits		
Ventes d'artisanat tibétain	73 430,73	91 403,99
Dons divers	326 764,13	108 061,57
Parrainages	716 979,91	676 714,54
Cotisations	13 358,67	7 575,54
Divers	100 375,19	97 302,70
Reprise de provision	208 000,00	95 000,00
Total des Produits	1 438 908,63	1 076 058,34
Charges		
60 - Achats	26 971,51	36 325,56
61 - Services	65 139,25	11 413,00
62 - Autres serv.	26 818,23	27 322,78
63 - Impôts+taxes	2 270,67	967,00
64 - Personnels	150 011,53	113 557,18
65 - Parr.+dons	764 549,27	753 028,60
67 - Frais divers	69 984,38	6 684,62
68 - Amort + Provi	218 082,83	93 500,90
Total des Charges	1 323 827,67	1 042 799,64
Récapitulation		
Total des Produits	1 438 908,63	1 076 058,34
Total des charges	1 323 827,67	1 042 799,64
Résultat de l'exercice	115 080,96	33 258,70

Des questions ont été posées:

- Pourquoi les « frais divers » apparaissent ainsi décuplés entre les exercices 2014 et 2015 ?

Ce montant (ligne 67) intitulé « frais divers » inclus une valeur de 62630 € de régularisation de fonds de solidarité sont en fait des charges sur les exercices antérieurs, et qui remontent jusqu'à 2011.

- Que représentent les « Services » de la ligne 61 ?

Dans ce 65 139€ reportés, on a inclus les 50 351,96 € envoyés dans le cadre de « l'aide au Népal » suite au tremblement de terre.

- Pourquoi un montant aussi élevé de « valeurs disponibles » de 739 681€ ?

Il s'agit des fonds sur comptes courants et comptes sur livret, qui sont immédiatement disponibles. Ils sont composés principalement du montant des parrainages et dons sur parrainage du quadrimestre de fin d'année qui est, comme chaque année, versé en janvier de l'année suivante, car il n'est pas possible de les

verser fin décembre de l'année courant, à cause des vérifications nécessaires. On y retrouve aussi le solde des fonds recueillis suite au tremblement de terre et non encore déboursés.

- **Rapport du Commissaire aux Comptes** par Catherine Heim-Lienhardt elle-même

Mme Heim-Lienhardt rappelle que sa nomination est devenue effective par l'AG du 31 janvier 2017, et couvrira les exercices de 2015 à 2020, soit six années d'exercice.

Elle prend acte de la très bonne tenue des comptes et de l'absence d'irrégularité.

Cependant, au vu de l'absence de certification pour les exercices 2013 et 2014, et au vu de la difficulté à procéder en un temps aussi court (moins de 3 semaines) autrement que par sondage pour vérifier la gestion des 2120 parrainages, elle ne peut aller jusqu'à la certification, qu'elle préfère réserver pour l'exercice 2016.

La directrice rappelle que les comptes de SARASWATI ORGANIZATION NEPAL sont tenus par un cabinet d'experts-comptables et validés chaque année par des commissaires aux comptes népalais.

- **Approbation de l'Assemblée**

Celle-ci est consultée selon trois scrutins :

	Contre	Abstention	Pour	
Approbation des comptes	0	6	66	Approbation à la majorité
Approbation du rapport financier	0	6	66	Approbation à la majorité
Approbation du rapport du commissaire aux comptes	0	0	72	Approbation à l'unanimité.

- **Modification du nom de l'association :**

La directrice Danielle HEIM explique que le mot « Tibet » dans l'intitulé de l'association est devenu une source de tracas administratifs et bancaires pour Chemila GONSAR, directrice de l'antenne de Katmandou, dans un contexte de mainmise progressive des Chinois ou des Népalais pro-chinois dans la vie népalaise.

Est proposé de ne conserver que **SOLHIMAL** comme nom

→ Ce point est également mis aux voix, est adopté à l'unanimité : 72 voix pour 72 votants.

La modification du nom ne change en rien les objectifs et les missions de l'association.

- **Election des membres du Comité :**

Les membres sortants en 2016 sont : Patrice BEHRA, Alain RINCKEL et Doris RUFF.

Les nouveaux membres proposés sont : Audry STEINLE ingénieur, Danielle FICHT comptable, Charles BENTZ médecin et Matthieu DEGOTT enseignant.

→ Les membres sortants ou nouveaux sont élus ou réélus à l'unanimité. Ils exerceront leur fonction pour une durée de deux ans, conformément à l'article 9 des statuts.

Le comité de direction est donc désormais composé de 10 personnes :

Mmes Danielle FICHT, Doris RUFF, Clarisse SCHMIDT ;

MM Patrice BEHRA, Charles BENTZ, Jean-François DAXHELET, Matthieu DEGOTT, Jean-Philippe MARTIN, Alain RINCKEL, Audry STEINLE.

• Projets de reconstruction

Parmi ceux déjà mentionnés dans le rapport moral et le rapport d'activité, une attention particulière est portée au projet de reconstruction de l'école de Thuman, dirigé par Audry STEINLE, ingénieur membre d'un bureau d'études en construction hydraulique. M. STEINLE a présenté un court-métrage, qui a permis aux membres de l'Assemblée de bien visualiser les conditions techniques du chantier, comme l'enclavement du village et la difficulté à y acheminer les matériaux de base, le soin apporté à la récupération des matériaux provenant des ruines, et à façonner manuellement les pièces en bois à partir des arbres de la forêt la moins éloignée. Le chantier avance lentement (les fondations sont terminées), mais le résultat présenté est déjà réjouissant.

• Questions diverses

- l'arrêt prévu des chantiers humanitaires : des regrets sont formulés sur l'arrêt des chantiers. La directrice rappelle la grande complexité et la lourdeur du suivi des chantiers, ainsi que la charge de travail pour le personnel en France comme au Népal, qui de plus, ne peut prendre de congé pendant ces périodes d'été.

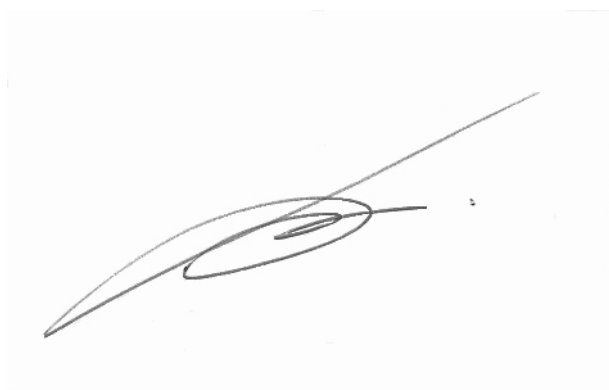
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Strasbourg, le 22 février 2017

Le Président de séance,
Président de l'association
Patrice BEHRA

Le Secrétaire de séance
Matthieu DEGOTT

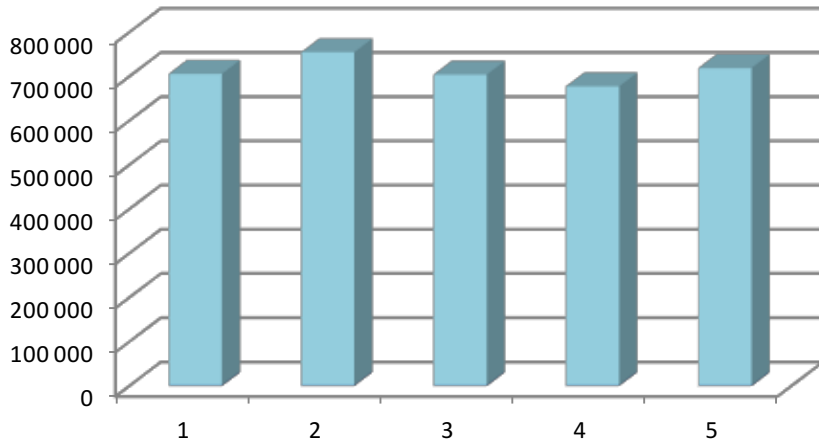
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrice BEHRA', written on a white background.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Matthieu DEGOTT', written on a white background.

Annexes :

- la liste d'émargement des membres présents et mandataires à l'Assemblée.
- la présentation évolution des entrées par parrainage, dons, cotisations et ventes de 2011 à 2015.

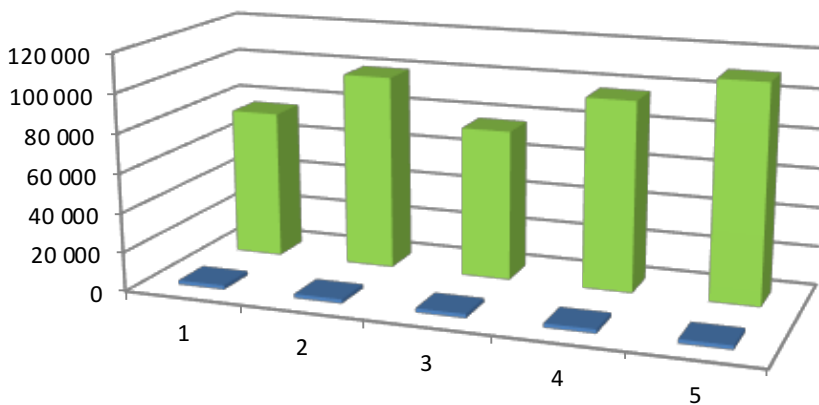
Annexe : évolution des entrées par parrainage, dons, cotisations et ventes de 2011 à 2015

Parrainages



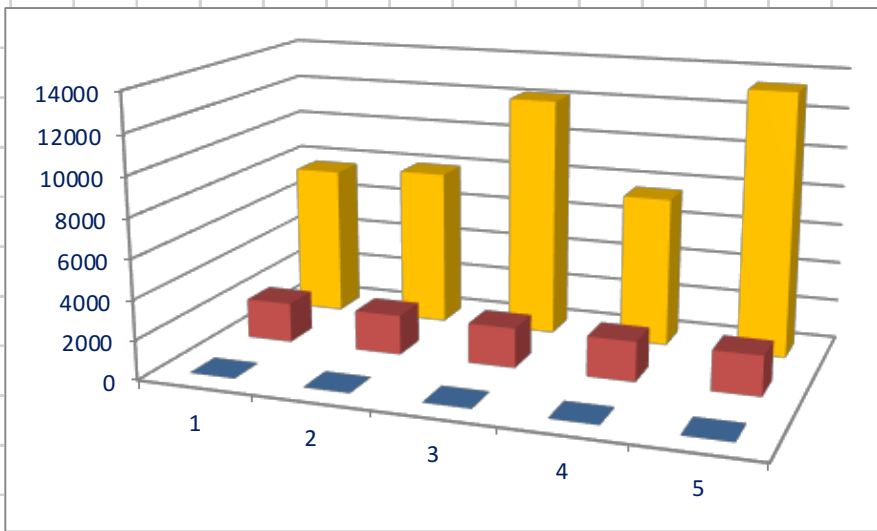
1	2 011	703 998,00
2	2 012	753 005,00
3	2 013	702 482,00
4	2 014	675 715,00
5	2 015	716 980,00

Dons



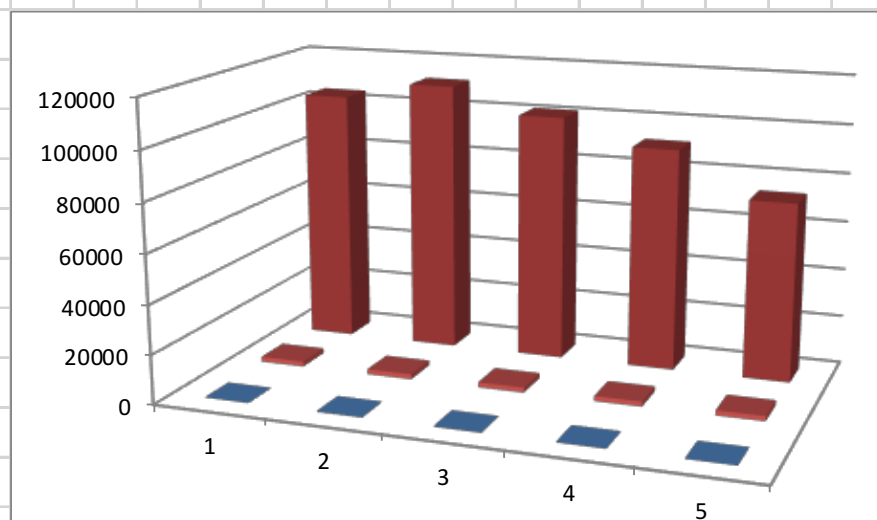
1	2 011	75 961,00
2	2 012	99 485,00
3	2 013	76 617,00
4	2 014	96 798,00
5	2 015	110 409,00

Cotisations



1	2 011	7 639,00
2	2 012	7 957,00
3	2 013	12 184,00
4	2 014	7 575,00
5	2 015	13 358,00

Expo- Ventes artisanat Tibétain



1	2 011	104 339,00
2	2 012	111 452,00
3	2 013	101 423,00
4	2 014	91 404,00
5	2 015	73 430,00